

**Conseil d'établissement**  
**Mardi 21 octobre 2025 à 18h30**

**Salon du personnel de l'École De Salaberry**

**Représentants des parents** : Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

**Représentants des enseignants** : Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand et Jacynthe Lecavalier

**Représentant du Service de garde** : Mme Sophie Crevier

**Personnel de soutien** : Annie Fortin

**Membre de la direction** : Mme Marie-Claude Huard

Compte rendu

**1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

**2. Mot de bienvenue**

M. Sallio souhaite la bienvenue à tous.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté par M. Lafranchise

**4. Lecture et adoption du compte-rendu (CR) de la rencontre de septembre 2025**

Le CR de la rencontre de septembre 2025 est adopté par Mme Chartrand. Les membres proposent les modifications suivantes :

A. Sorties culturelles et sportives : le CÉ souhaite apporter la nuance qu'un vote a eu lieu pour adopter à l'unanimité les montants pour les sortie culturelles et sportives. **(03-2025-2026)**

B. Une erreur s'est glissée dans le point : Parole à la direction. Le texte devrait se lire comme suit :

*L'activité découverte* débutera sous peu et se tiendra sur 3 dates (avant Noël). Lors de la période P4 du vendredi, les élèves pourront choisir une activité découverte dans une des classes de l'école. Ils répèteront cette activité à 3 reprises. La première activité découverte sera le 17 octobre.

C'est aussi l'ouverture du local Eureka qui se tiendra une fois par semaine lors de ces 3 moments du calendrier : 3 au 24 octobre (Mme Annie ; balado frisson), 7 novembre au 12 décembre (Mme Katia ; animaux fantastiques en papier mâché), janvier (classique hivernale) et mars (danse). Deux élèves seront ciblés par classe pour chacun des 4 projets du local Eureka.

## 5. Suivi en lien avec la rencontre de septembre (collation-cour d'école)

Collation : lors de l'AGA des enseignants, une discussion a eu lieu concernant le choix des collations et la manière d'intervenir auprès des enfants. Mme Chartrand mentionne que les enseignants seront plus tolérants.

Concernant la gestion des zones dans la cour d'école, les élèves de deuxième année n'ont pas émis de commentaire concernant la manière dont les zones sont séparées dans la cour d'école. Cet hiver, il y aura des ajustements en fonction des buttes de neiges et des zones réservées pour les forts. Mme Huard rapporte qu'il y a toujours beaucoup de conflits sur la cour d'école, surtout pour les plus petits. La nouvelle manière de séparer les zones ne semble pas avoir d'impact sur le nombre de conflits. Les enseignants ont toutefois décidé de maintenir la ligne rouge pour restreindre les 2<sup>ème</sup> année à la zone des petits. La discussion reprendra à l'arrivée de la neige. Les parents du CÉ ne sont majoritairement pas d'accord avec cette décision. Mme Huard rappelle que c'est une *décision école* que le CÉ n'a pas de pouvoir à ce niveau. Mme Crevier ajoute que le SDG devrait avoir le droit de participer à cette décision, qui ne devrait pas seulement impliquer les professeurs. Le CÉ discute longuement de la logique de cette décision et plusieurs points sont soulevés. La décision demeure finale et ne revient pas au CÉ. À noter qu'il y a aussi moins de surveillance sur la cour cette année du aux coupures. Mme Dufresne propose de poser une question dans le sondage aux élèves concernant les zones de la cour d'école.

Le matériel acheté avec le budget Pierre Lavoie ne peut pas être installé car les couts d'installation du CSP sont beaucoup trop élevés et sont plus élevés que le matériel en soi. M. Sallio amènera ce point au comité de parents. Les achats de matériel ont couté environ 6000\$ (2 filets de hockey et le gagaball). Il en coute environ 5000\$ pour les faire installer.

Page Facebook : Mme Annie et Mme Crevier vont débiter la page Facebook, notamment pour gérer les objets perdus.

## 6. Parole au public

NA ; aucun public

## 7. Parole au représentant du comité de parents

M. Sallio a repris son poste de trésorier lors de l'AGA du comité de parents. Suite à chacun des comités de parents, un compte-rendu de type *faits saillants* de la rencontre est produit. M. Sallio se demande si ce compte-rendu pourrait être joint à *l'Entre-nous*, notamment en y insérant un lien direct vers ce document. Le CÉ doute que *l'Entre-nous* est la bonne plate-forme pour transmettre les faits saillants du comité de parents.

Mme Crevier adresse une demande à M. Sallio : les éducatrices du SDG voudraient une journée pédagogique de formation par année. L'organisation scolaire a refusé la demande de Mme Crevier. Mme Crevier aimerait que ce point soit amené au comité de parents. Cela pourrait être sur une journée pédagogique déjà planifiée au calendrier. Il semble y avoir peu de recours possible et M. Sallio mentionne que cela ne relève pas du comité de parents. Mme Crevier continuera d'explorer les options possibles.

## 8. Budget du CE

Le budget du CÉ est de 300\$ pour l'année. Un souper sera prévu à la dernière séance. Ce budget est adopté par M. Sallio.

## 9. Parole à la direction

Activité découverte ; auront lieu 3 fois avant Noël. La première date a eu lieu le 17 octobre dernier. Plusieurs activités différentes ont été présentées. Mme Huard nomme une quinzaine d'activités. Ces activités seront toujours le vendredi pm (P4), une fois par mois. À réévaluer si l'*activité découverte* se poursuivra après Noël. Les enfants devaient faire 5 choix parmi les options possibles et tous les enfants ont eu minimalement leur 3ième choix. Les élèves retourneront dans la même activité pour les 2 autres dates prévues avant Noël. Il n'y a pas de garanti qu'il y aura de phase 2 après Noël.

### Projet EUREKA

Fonctionne bien. 4 projets pendant l'année dont 2 après Noël

### Halloween

Fête d'halloween aura lieu à la période 4 et 5 le 31 octobre. 2 types d'activités sont prévues : la cachette et lecture dans le noir (OPP fera les sacs de bonbons et les distribuera). Les enfants seront déguisés.

### Rencontre de parents

Aura lieu le jeudi soir le 20 novembre. Chaque enseignant enverra les plages horaires disponibles environ 10 jours avant la rencontre. Mme Huard aimerait annuler le CÉ du 18 novembre car les professeurs seront déjà à l'école pour la rencontre de parents du 20 novembre. Elle présente donc le rapport d'évaluation du projet éducatif et le plan de lutte à l'intimidation et la violence et demande au CÉ la possibilité de les adopter par courriel avant la date limite du 30 novembre. Le CÉ aimerait toutefois maintenir la rencontre de novembre et convient de changer la date pour le 25 novembre.

## 10. Parole à la technicienne du service de garde

Pédagogique le 29 octobre. 120 élèves sont inscrits. Thématique : Sorcières de Salem. En attente de nouvelles CSP concernant l'utilisation de l'application *hop hop* dont l'utilisation est en pause.

## 11. OPP

13 personnes constituent l'OPP qui est présidé par Mme Naud. Une première rencontre a eu lieu :

- Dîner pizza : les éducatrices ne sont pas à l'aise de gérer complètement l'activité de financement, mais si l'OPP aide, elles seront probablement d'accord. Des discussions auront lieu entre Mme Crevier et Mme Naud dans les prochains jours à ce sujet. L'OPP prend d'ailleurs la charge de la gestion de la banque de bénévoles. Un courriel a été envoyé à tous les parents et la banque de bénévoles a été créée. L'OPP propose plusieurs activités pour lever des fonds plutôt que des campagnes de financement. Plusieurs activités seront discutées telle que journée pyjama, course-o-thon, etc.

## 12. Campagne de financement

Sera géré par l'OPP et prendra la forme de quelques activités levée de fonds pendant l'année.

## 13. Levée de l'assemblée 20h30

Nicolas Sallio (président du CE)  
Marie-Claude Huard (directrice)

Marie-Claude Huard